

ECOLE / RPI

NOM	RPI TAIZE-MISSE	DATE DE LA REUNION
COMMUNES	TAIZE ET MISSE	16/11/23

Participants (préciser A : absent, Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Titulaires : - LOUET Sébastien (exc) - PRIMAULT Delphine - PRIMAULT Solène - ROUQUETTE Amélie Suppléantes : - FRADIN Anaïs - FROMENTEAU Magalie - LAUVIN Elodie	Présidentes : - DUPRE-GUERIN Magali - RATRON Flavie Enseignantes : - MARTIN Clarisse - RAOUL Pauline - CARBONNIER Aline (exc) - SEGUR Laetitia (exc) IEN : - PILLET Isabelle (exc)	M. DINAIS : maire de Taizé-Maulais Mme BABIN : adjointe aux affaires scolaires à Taizé-Maulais M. FORT : maire de Missé Mme JUBLIN : adjointe aux affaires scolaires à Thouars (exc) Mme HEBERT : adjointe aux affaires scolaires à Missé	DDEN : - BONNEAU Florence (exc) - LE MOING Martine (exc)

Pour introduction, les présidentes nomment un/une secrétaire de séance :

Rappel :

Ordre du jour

- Composition et fonctionnement du conseil d'école
- Bilan des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école et vote par correspondance pour l'année 2024-2025
- Bilan de la rentrée scolaire 2023
- Bilan financier
- Vote du règlement intérieur
- TAP
- Le projet d'école
- Sécurité à l'école : mise en place et organisation des exercices PPMS
- Le programme PHARE
- Projets de l'année en cours et sorties scolaires
- Demandes des enseignantes
- Questions diverses

1. Composition et fonctionnement du conseil d'école

Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et vote le projet d'école.

Composition

Dans chaque école, le conseil d'école est composé des membres suivants :

- ✓ le directeur de l'école, président ;
- ✓ deux élus (le maire ou son représentant et un conseiller municipal)
- ✓ les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
- ✓ un des maîtres du RASED
- ✓ les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école ;
- ✓ le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école.
- ✓ l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le président peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Compétences

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- adopte le projet d'école et est associé à son élaboration ;
- vote le règlement intérieur de l'école ;
- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;
- donne son accord :
 - pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles ;
 - sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège.

Il peut transmettre un projet d'organisation de la semaine scolaire à l'IA-DASEN, après avis de l'IEN chargé de la circonscription.

Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations.

2. Bilan des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école et vote par correspondance pour l'année 2023-2024

Le scrutin a eu lieu le vendredi 13 octobre dernier :

A Missé :

- 53 inscrits, 42 votants (soit un taux de participation de 79,25%- forte hausse par rapport à l'an passé où le taux de participation était de 69,86%), 6 bulletins nuls ou blancs
- Une seule liste s'était déclarée candidate
- La liste indépendante a obtenu les 2 sièges mis en jeu : Mmes Solène PRIMAULT et Amélie ROUQUETTE sont élues. 1 siège de suppléante a également été pourvu : Mme Elodie LAUVIN pourra donc remplacer les titulaires en cas d'empêchement ou assister aux conseils d'école en présence des titulaires sans avoir le droit de vote.

A Taizé :

- 94 inscrits, 57 votants (soit un taux de participation de 60,64% - maintien par rapport à l'an passé où le taux de participation était de 59,55%), 5 bulletins nuls ou blancs
- Une seule liste s'était déclarée candidate

- La liste indépendante a obtenu les 2 sièges mis en jeu : Mme PRIMAULT Delphine et M. LOUET Sébastien sont élus. Mmes FRADIN Anaïs et FROMENTEAU Magalie sont suppléantes.

Nous remercions les parents qui se sont présentés et ceux qui ont accepté d'occuper un poste de suppléant.

Vote pour la réunion des deux conseils d'école : la réunion des deux conseils d'école est votée à l'unanimité.

Vote pour la mise en place du vote par correspondance comme seul mode de vote pour l'année scolaire 2024-2025 : le vote par correspondance est voté à l'unanimité.

3. Bilan de la rentrée 2023

A - Les changements

Cette nouvelle année scolaire a vu quelques changements :

1 - des changements dans l'équipe enseignante :

Mme LABBE est en congé maternité pour l'année scolaire.

L'équipe a vu **l'arrivée de deux nouvelles enseignantes** : Clarisse MARTIN est l'enseignante de la classe de GS/CP et Aline CARBONNIER effectue le complément de service de Flavie RATRON dans la classe de TPS/PS/MS le mardi.

2 - des changements dans la répartition des classes et des élèves :

Nous avons choisi cette répartition en fin d'année scolaire afin de limiter le nombre d'élèves d'un même niveau réparti sur deux classes. Malheureusement, deux élèves de GS ont changé d'école la semaine avant la rentrée (déménagement).

Répartition des enseignants :

- Flavie RATRON et Aline CARBONNIER (le mardi), enseignantes des TPS/PS/MS
décharge de direction assurée par Léna NOIRAULT 12 jeudis ou lundis dans l'année
- Clarisse MARTIN, enseignante des GS/CP
- Pauline RAOUL, enseignante des CE1/CE2/CM1
- Magali DUPRE-GUERIN, enseignante des CM1/CM2
décharge de direction assurée par Léna NOIRAULT 12 mardis dans l'année

Le RASED (Réseau d'aide aux élèves en difficulté) est également présent à l'école par le biais de Chloé GUERRIN, psychologue scolaire qui peut être amenée à intervenir auprès des élèves à la demande des enseignantes ou des familles et Mme PORNIN, maîtresse E.

3 - des changements dans le personnel communal intervenant à l'école

L'équipe enseignante de Missé compte sur les aides précieuses de Sylvie MICHENOT, ATSEM dans la classe des TPS/PS/MS et de Christiane JEANNEAU, ATSEM dans la classe de GS/CP.

Marion MASSE assure la garderie du matin et du soir à Missé. Le soir, de 15h55 à 16h30, elle est accompagnée de Marie-Joe TONNOIR.

Marie-Joe TONNOIR est cantinière sur le site de Missé et Marie-Christine GUILBAULT est cantinière sur le site de Taizé.

Danielle BERNA accompagne les élèves dans le bus de Taizé et Véronique PINEAU accompagne les élèves dans le bus de Missé.

Mme Virginie LANGLACE assure la garderie à Taizé le matin et Marie-Christine GUILBAULT le soir.

Mme Virginie LANGLACE et Mme PINEAU assurent la surveillance après la cantine.

Mme MENARD, AESH accompagne un élève (un dans la classe de CM).

B - Les effectifs globaux

Le nombre d'élèves a diminué par rapport à l'année scolaire dernière. L'école compte 79 élèves répartis dans 4 classes.

En cette rentrée 2023, ce sont 7 nouveaux élèves qui ont été accueillis sur le RPI : 2 élèves de TPS et 3 élèves de PS pour leur première rentrée scolaire ainsi que 2 élèves en CE2.

Nombre d'élèves à Missé : 31 (16 familles), 48 à Taizé (43 familles)

Total des 2 sites : 79 élèves comptés avec 59 familles.

Répartition par cycles et par classes

Cycle 1 (TPS-PS-MS-GS)	25
Cycle 2 (CP-CE1-CE2)	28
Cycle 3 (CM1-CM2)	26

Cycle 1				Cycle 2			Cycle 3	
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2	5	8	10	6	11	11	14	12
25				28			26	

15 TPS/PS/MS			16 GS/CP		24 CE1/CE2/CM1			24 CM1/CM2	
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
2	5	8	10	6	11	11	2	12	12

Un élève de TPS est attendu en janvier 2024.

Les effectifs devraient baisser pour la prochaine rentrée scolaire car 12 CM2 partiront au collège et seuls 9 enfants nés en 2021 apparaissent sur les listes de naissance des 2 communes.

Les élèves dont nous savons que la fratrie n'est pas scolarisée sur le RPI n'ont pas été comptés ; parmi ces 9 enfants nés en 2021, 8 au moins devraient faire leur rentrée sur le RPI.

D'autres familles ont également pu s'installer sur les deux communes depuis 2021 et des départs peuvent avoir lieu. Ces chiffres ne sont donc pas certains.

Pour information, le seuil de fermeture de classe pour un RPI de 4 classes est de 76.

4. Bilan financier

Les deux écoles disposent de budget alloué par les mairies au prorata du nombre d'élèves via un compte SIVU. Cet argent sert à acheter les fournitures scolaires (crayons, peinture, cahiers ...).

Elles disposent également d'un compte ASC (Association sportive et culturelle) pour les achats « autres » (ingrédients pour les recettes, gestion des photos scolaires, paiement des sorties, achat d'autre petit matériel ...) dont voici le bilan :

Pour Missé :

Recettes pour l'année : subvention mairie, photos

Dépenses : achats pour la semaine du goût, les recettes, petit matériel, abonnement aux Incorruptibles ...
Somme disponible : 5365,83 €

Pour Taizé :

Recettes pour l'année : subvention mairie, photos

Dépenses : achats pour la semaine du goût, petit matériel de sport, abonnement Incorruptibles,

Solde créditeur au 08/11/2023 : 3 329,88 €

5. Vote du règlement intérieur

Le premier conseil d'école est l'occasion de voter le règlement intérieur de l'école.

Le règlement départemental des écoles s'applique à l'école.

L'équipe pédagogique souhaite reconduire les articles du règlement intérieur du RPI conformes au règlement départemental.

Vote pour le règlement intérieur : le règlement intérieur du RPI Taizé Missé est voté à l'unanimité, ce 16 novembre 2023.

Pour chaque classe, un porte-vue contenant le règlement départemental des écoles, le règlement intérieur du RPI Taizé-Missé, la charte de la laïcité et le règlement intérieur de l'association de cantine sera transmis aux parents pour information et signature.

6. TAP

Il n'y a pas de TAP sur le RPI.

A Missé comme à Taizé, la garderie est gratuite tous les soirs jusqu'à l'arrivée du second bus.

7. Le projet d'école

Un avenant au projet d'école a été proposé par l'ensemble des enseignantes du RPI à Mme l'inspectrice de l'Education Nationale. Cet avenant a été validé juste avant les vacances de la Toussaint.

Lors d'un conseil des maîtres, les enseignantes ont fait des constats et ont analysé chaque action retenue et leur mise en œuvre au niveau de trois domaines (construire des apprentissages durables, accompagner chaque élève dans la construction de son parcours et ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires). Il a ensuite été décidé d'axer les priorités au niveau de la fluidité de la lecture ainsi que l'amélioration des capacités d'écritures (rythme d'écriture, enrichissement du lexique et connaissances sur la langue).

8. Sécurité à l'école : mise en place et organisation des exercices PPMS

Les mesures qui ont été mises en place pour prévenir et sécuriser les espaces scolaires sont maintenues. Les portails et portillons des deux écoles sont fermés pendant la journée de classe. Les parents qui sont amenés à venir chercher leur enfant en cours de journée (élève malade, rendez-vous ...) peuvent utiliser la sonnette installée au portillon (à Missé) ou au portail (à Taizé).

Suite aux mesures prises par le gouvernement, nous sommes désormais en plan vigipirate renforcé dans les établissements scolaires.

Rappel des exercices de sécurité dans les écoles au cours de l'année scolaire :

- 3 exercices incendies doivent être réalisés : le premier a eu lieu le 25/09 à Missé et le 22/09 à Taizé.
- 3 exercices PPMS au moins doivent également être mis en place dans l'année scolaire : à Missé, un premier exercice attentat-intrusion a été réalisé le 13/10 et à Taizé le 19/10. Un exercice PPMS

risques majeurs sera réalisé le 24/11 à Missé et sur Taizé le 28 du même mois.

Présentation rapide des PPMS

Nous rappelons aux parents qu'en cas d'alerte, ils ne doivent pas venir chercher les enfants à l'école, éviter de téléphoner à l'école afin de libérer la ligne téléphonique et écouter la radio afin de recevoir les informations nécessaires.

En cas d'attentat-intrusion, deux réactions sont possibles : s'enfermer ou s'échapper.

1) S'enfermer

Les élèves se cachent le plus loin possible des ouvertures dans chacune des classes.

2) S'échapper

Les élèves des deux sites s'échappent par la sortie la plus éloignée de l'individu qui s'introduirait dans l'école.

En cas de PPMS Risques majeurs :

Les élèves des deux sites se confinent dans la salle de motricité.

9. Le programme pHARe

Pour lutter contre le harcèlement scolaire (dans les écoles on parle plutôt « intimidation »), le ministère de l'Éducation Nationale a mis en place dans les écoles élémentaires, collèges et lycées, un plan national de lutte contre le harcèlement (programme pHARe).

Des enseignants des écoles sont formés petit à petit pour mettre en place un protocole de prise en charge des situations d'intimidation. Ce protocole, s'appelle la « Méthode de Préoccupation Partagée » et permet d'éviter à une situation d'intimidation de devenir une situation d'harcèlement.

Le nouveau protocole de l'école sera annexé au conseil d'école.

Deux ambassadeurs de CM2 ont été choisis par les élèves afin de représenter les élèves de l'école.

Une enquête officielle proposée par l'Éducation Nationale a été réalisée de manière anonyme auprès des élèves de CE2 au CM2 afin de cibler au mieux les problèmes d'intimidation.

10. Projets de l'année en cours et projets à venir

Le thème de l'année est : le sport et les Jeux Olympiques

Les élèves travailleront tout au long de l'année à travers des lectures, des poésies, de l'art, EMC, EPS...

Plusieurs projets ont déjà été réalisés :

Le **mercredi 20 septembre**, de manière symbolique lors de la journée nationale du sport scolaire, les élèves de Taizé ont parcouru un petit parcours avec une flamme qu'ils se sont relayés et ont allumé la flamme pour débiter cette année scolaire. Ils la rapporteront en fin d'année lors de la fête d'école.

Des parents ont été conviés afin de mener huit ateliers dans l'école. Les élèves des deux classes étaient mélangés ; 48 élèves en 8 ateliers. Tous les quarts d'heure, les enfants tournaient.

Les enfants ont pu déguster un gouter après quatre ateliers.

Ce même jour, les élèves de la classe de TPS/PS/MS ont réalisé le défi proposé par l'USEP : réaliser 24 passes en équipes.

Pendant toute la première période, les CM1-CM2 ont travaillé sur la Coupe Du Monde de Rugby, l'occasion d'écrire divers articles en français, mais d'autres disciplines ont été sollicitées : arts visuels, mathématiques, sport, histoire et géographie.

Le **vendredi 6 octobre** : photo de classe sur chaque site.

Le **jeudi 9 novembre** : dans le cadre de la journée de lutte contre le harcèlement scolaire, les élèves de Missé ont lu des albums en lien le sujet (la différence, les disputes, l'acceptation des autres). Cela a été

l'occasion de mener de petits débats en classe.

Semaine du goût

Le thème choisi cette année pour l'ensemble du RPI était le petit déjeuner équilibré. Les classes ont fait leur semaine du goût du 16 au 20/10.

A Missé, les élèves ont dit ce qu'ils mangeaient au petit déjeuner avant de découvrir les familles d'aliments et les apports de chaque famille. Le vendredi, les deux classes se sont réunies pour déguster ensemble un petit déjeuner équilibré. Chaque élève a pu choisir un fruit, un produit céréalier, un produit laitier et un produit sucré ou du beurre pour se faire plaisir.

A la cantine, les élèves ont pu déguster des fruits secs.

A Taizé, les élèves, en début de semaine, ont fait un point après plusieurs séances de travail, sur leurs connaissances sur l'alimentation. Ils ont décidé des aliments à proposer pour un petit déjeuner équilibré : un produit laitier, un fruit ou un jus, des céréales ou du pain, de l'eau, du beurre et de la confiture. Ils ont profité de ce petit déjeuner le vendredi matin.

La cantinière s'est encore une fois associée à l'équipe enseignante et a proposé aux enfants des plats de pays de la poule A de la Coupe du Monde de Rugby (Uruguay, Nouvelle-Zélande, Italie et Namibie).

Tout au long de l'année, les élèves de l'école de Missé qui viennent de fêter leur anniversaire cuisinent pour leurs camarades. Au mois d'octobre, les enfants nés en août, septembre et octobre ont préparé un gâteau aux poires et au cacao pour leurs camarades.

Projets à venir :

Projet scientifique pour les CM avec M. Anthony Rard. Ces activités seront gratuites grâce au soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et de l'Agence de l'eau. Elles sont destinées uniquement aux élèves de cycle 3. Trois demi-journées ont été programmées en novembre autour de la thématique de l'eau.

Le jeudi 21 décembre : les enfants de l'école de Taizé seront invités avec leurs parents au château d'Oiron afin de placer dans un immense sapin de Noël installé dans la salle des portraits, une boule réalisée auparavant en classe avec les enseignantes.

Le **vendredi 22 décembre** : fête de Noël pour tous les enfants du RPI. Les enfants iront au cinéma de Thouars le matin pour Missé et l'après-midi pour Taizé.

Venue du Père Noël, cadeaux pour chaque classe et un livre par élève offerts par l'APE (250€ par classe), chocolats offerts par l'association de cantine sur chaque site.

Tout au long de l'année, les élèves de Taizé et les élèves de la classe de TPS/PS/MS participent au prix des Incorruptibles en lisant plusieurs livres présélectionnés dans chaque classe. Ils devront voter au mois de mai pour leur livre préféré.

Les élèves de Missé se rendront à la bibliothèque de Missé une fois par mois. Ils participeront à des ateliers « lecture » et à des ateliers « emprunt » en alternance animés par des bénévoles de la bibliothèque. La première séance a eu lieu cette semaine (lundi après-midi pour les GS/CP et mercredi pour les TPS/PS/MS).

Le passeport du civisme est reconduit pour les élèves de CM.

Projets EPS :

Cette année, toutes les classes du RPI adhèrent à l'USEP. Une participation a été demandée aux familles (2€ / enfant). L'APE a pris en charge l'affiliation de chaque classe et la part restante de la licence de chaque enfant (pour un total de 189,70€ sur Missé et 234,60€ sur Taizé). Les écoles ont payé le reste : l'adhésion et

la licence des adultes et des parents accompagnateurs (pour un total de 106,80€ à Missé et 69,30€ à Taizé). La classe de TPS/PS/MS rencontrera cette année les classes de TPS/PS/MS de Ste Radegonde et Louzy. Une première rencontre USEP a eu lieu le lundi 09/10 à Ste Radegonde.

La classe de GS/CP rencontrera la classe de MS/GS de St Jean de Thouars et 2 classes de GS de l'école Anatole France à Thouars.

La classe de CE1/CE2/CM1

La classe de CM1/CM2

Du 02/10/23 au 18/12/23 : les 2 classes de l'école de Missé bénéficient d'interventions en danse. Ces séances sont animées par Virginie FREJAVILLE, professeur au conservatoire de Thouars et sont en lien avec le spectacle K'OUTCHOU que les élèves des 2 classes iront voir au théâtre le 22/11.

Du 13/11/23 au 15/12/23 : les CE iront au gymnase du complexe. Nous remercions les parents qui les accompagnent pendant que les CM seront dans la salle du dojo afin de s'exercer à l'acrosport.

Du 29/04/24 au 31/05/24 : les 2 classes de Taizé iront à la piscine de St Varent les mardis de 14h à 14h40 et les vendredis après-midi.

Du 29/04/24 au 31/05/24 : la classe de GS/CP ira à la piscine de St Varent les mardis et jeudis matin de 10h20 à 11h.

Du 03/05/24 au 07/06/24 : la classe de CM1-CM2 ira au gymnase de St Jean de Thouars pratiquer l'escalade.

Des interventions en rugby auront probablement lieu en fin d'année.

Théâtre :

Le **mercredi 22 novembre** : spectacle K'Outchou au théâtre de Thouars pour les classes de TPS/PS/MS et GS/CP.

Le **mercredi 10 avril** : spectacle Allez Ollie à l'eau au théâtre de Thouars pour les deux classes de Taizé

Le coût des transports est pris en charge par la Communauté de communes (1 sortie par site par semestre) ou l'APE que nous remercions. A noter que les prix ont vraiment augmenté et cela devient compliqué de proposer des projets.

Liaison école – collègue : les CM visiteront le collège J. Rostand sur une journée (date à définir certainement en mars) avec des enseignants (Mme LUJAN et Mme MARCHAND-PAPIN) et des élèves de 6ème autour d'Astérix et les JO.

Sortie de fin d'année :

A l'étude

Date de la fête de fin d'année : **samedi 29 juin 2024**

11. Travaux, réparations et demandes à la mairie

A TAIZE :

- Le chauffage a été mis après les vacances de Toussaint.
- Il faudrait envisager une peinture des grilles bleues de devant l'école et celle des rebords de fenêtres.
- Qu'en est-il de l'aménagement de fin de cour ? C'est toujours à l'étude.
- Le problème d'inondation en cas de fortes pluies dans la salle d'arts visuels est récurrent mais aucune solution n'a encore été trouvée.
- Les enseignantes expliquent que l'école rencontre un problème de téléphone sur l'école.

A MISSE :

Remerciements :

- Un ENI (Ecran Numérique Interactif) ainsi que des rideaux (pour empêcher la trop forte luminosité parfois) ont été installés dans la classe des GS/CP pendant les vacances d'été.
- Un meuble bas a été installé dans la mezzanine de la classe de TPS/PS/MS pour y ranger des albums. Il a été fabriqué par l'entreprise RITRON.
- Un plombier de la ville de Thouars est venu faire l'entretien des installations pendant les vacances d'automne.
- Le chauffage a également été mis en route le dernier vendredi des vacances d'automne.

Demandes :

- L'odeur dans les toilettes des TPS/PS/MS persiste. Les filtres ont-ils été changés ?
M. FORT s'occupe de relancer la demande.
- Le portillon qui permet d'accéder à la bibliothèque est descellé du mur. Il faudrait le refixer et le remettre droit.
- Le mur intérieur de la classe du fond des GS/CP (côté vestiaires du stade) se dégrade. Des travaux sont-ils prévus ?

10. Questions diverses

Aucune question ne nous est parvenue.

Fait à MISSE

Le 16 novembre 2023

Le président / La présidente du Conseil d'Ecole
Flavie RATRON et Magali DUPRE-GUERIN

Fin de séance 20h30